

COMMUNE de Glières-Val-de-Borne



Si vous souhaitez obtenir des informations sur votre dossier :

Thomas COUCHOT, Service mutualisé d'instruction du Droits des Sols, Communauté de Communes Faucigny Glières :

Tél : 04 50 25 22 50 – Mail : t.couchot@ccfg.fr

Envoyé en préfecture le 17/05/2024

Reçu en préfecture le 17/05/2024

Publié le 17/05/2024



ID : 074-200081446-20240516-DP07421224A0035-AR

Décision
une déclaration préalable

Dossier n° DP07421224A0035

date de dépôt : **06/02/2024**

date d'affichage du dépôt : **06/02/2024**

complet le : **06/05/2024**

demandeur : **Monsieur PIERCE Stanford Collin**

pour : **Démolition ancien bâtiment, remplacement mur et suppression fenêtre**

adresse terrain : **1044, route de Morat, à GLIERES VAL DE BORNE (74130)**

parcelles : **0B-0473, 0B-0474, 0B-0471, 0B-0472, 0B-0475**

Monsieur PIERCE Stanford Collin
1044, Route de Morat
74130 GLIERES VAL DE BORNE

Objet : Notification d'une décision relative à votre demande de déclaration préalable citée en référence.

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint votre dossier de déclaration préalable pour lequel il n'est pas fait d'opposition sous réserve du droit des tiers. Conformément à ce qui vous a été indiqué dans le récépissé de dépôt, sans opposition, les travaux peuvent être entrepris un mois après la date de dépôt, soit à compter du : **06/03/2024**

Je vous rappelle les formalités que vous devez accomplir :

- **Affichage sur le Terrain** : l'autorisation d'effectuer les travaux doit être affichée sur un panneau visible de la voie publique, dès réception et ce pendant toute la durée du chantier (mentions indiquées dans les articles A 424-1 à 424-4 de l'arrêté du 06/06/2007).
- **Transmission de l'imprimé de Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (D.A.A.C.T.)** : l'imprimé de D.A.A.C.T. doit être adressé en Mairie, dûment complété et signé, dès la fin des travaux.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Glières-Val-de-Borne,
Le 16 mai 2024.

Le Maire,
Christophe FOURNIER

